



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/552
25 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 76 de l'ordre du jour provisoire*

COOPERATION INTERNATIONALE TOUCHANT LES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE

Lettre datée du 19 septembre 1989, adressée au Président de
l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la
Malaisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer qu'étant donné l'importance que la Malaisie attache à l'évolution de la situation dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace et des techniques y relatives, le Gouvernement malaisien souhaiterait devenir membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

En devenant membre, le Gouvernement malaisien espère être en mesure de contribuer utilement aux travaux de cet important comité.

Je vous serais très obligé de bien vouloir examiner favorablement cette demande et faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 76 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,

(Signé) Ismail RAZALI

* A/44/150.